

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Postfach
3001 Bern
www.swissuniversities.ch

SLiNER

OPEN ACCESS - Mandat du groupe de travail OA (AKOA)

1. Mandat pour l'AKOA

SLiNER institue un groupe de travail avec pour objectifs :

- Echanges de vue sur les contenus et les pratiques en cours au sein des bibliothèques membres de SLiNER en matière d'Open Access : par exemple, contacts et communication avec les chercheurs des hautes écoles, échanges de vue sur les aspects techniques et les solutions organisationnelles
- Appui et échanges entre bibliothèques membres de SLiNER lors de la mise en place de *repositories*, de modalités de financement, etc.
- Prise de position sur les problématiques actuelles et (sur demande) élaboration de propositions de politiques et de mesures de mise en oeuvre dans le domaine de l'Open Access
- Contacts avec les parties prenantes (par ex. Fonds national, SAMW, etc.), éventuellement propositions de prise de position sur des aspects spécifiques au domaine
- Conseils et appuis au Consortium et à la SLiNER (swissuniversities) en matière d'Open Access et ultérieurement sur la négociation de licences Open Access en relation avec leur financement, etc.
- Soutien à des projets collaboratifs visant une infrastructure (commune) améliorée et une promotion efficace de l'Open Access à l'échelle du pays.

2. Composition du groupe AKOA

- Chaque institution membre de SLiNER peut déléguer au groupe de travail une personne spécialiste de l'Open Access de son équipe
- L'appartenance à SLiNER est une condition à la participation, de même que la disposition de l'institution qui délègue un collaborateur à lui réserver le temps de travail nécessaire à sa participation au groupe de travail. Les membres de l'AKOA s'engagent à participer activement.

3. Organisation du groupe AKOA

Le groupe de travail se dote d'un règlement général soumis à SLiNER, qui précise notamment :

- Le(s) responsable(s) du groupe de travail, le(la) président(e) de séances, et qui sont les personnes de contact vis-à-vis de SLiNER
- L'organisation des séances périodiques
- La prise des procès-verbaux et leur archivage sur l'espace partagé de SLiNER

4. Personnes de contact de SLiNER pour AKOA

- Par l'entremise de son(sa) président(e), le groupe de travail informe SLiNER, via les membres du comité en charge de l'Open Access, de son programme de travail et de ses activités et se concerta avec la présidence de SLiNER pour toute communication vers l'extérieur.